



# STOP ABANDONS AIDONS LA SPA

## LE JEU DE L'ÉTÉ POUR LES ENFANTS AVEC GABI ET SES AMIS

- ZAE
- TOURISME
- CULTURE
- ASSOS
- ÉCOLE
- JEUX
- COM-COM
- HISTOIRE
- PNR
- PLVI
- SMCTOM
- ETC...

CHÉRI ? TU M'AVAIS  
DEMANDÉ D'ABANDONNER  
LE CHIEN POUR FAIRE  
BAISSER NOS CHARGES !  
JE NE L'AI PAS TROUVÉ  
ALORS J'AI FAIT  
AUTREMENT !





Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le temps passe très vite et l'arrivée des beaux jours me conduisent à vous retrouver au travers de ce bulletin afin de faire un point sur le semestre écoulé. Il a été encore marqué sur le plan sanitaire par la COVID. La situation tend à s'améliorer mais il nous faudra désormais apprendre à vivre avec le virus. La vaccination des plus de 60 ans et personnes atteintes de comorbidités est fortement recommandée.

A peine sortis du combat contre le virus il nous faut faire face à la guerre en Ukraine et à ses répercussions sur nos vies quotidiennes. Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre au mouvement de solidarité au profit de la population ukrainienne. C'est ainsi que la Mairie a collecté les dons de nourriture, de produits d'hygiène, de toilette et de vêtements.

Ces dons, regroupés au niveau du département ont permis le départ de plusieurs camions à destination de la Pologne.

La guerre a induit une inflation galopante qui touche chacun d'entre nous, carburant, gaz, fioul domestique, produits de première nécessité, frappant durement les foyers modestes. Les communes sont également impactées dans leurs budgets.

**Malgré tout, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part commune des impôts fonciers.**

Dans ce contexte, vos conseillers ont décidé de réduire le temps d'éclairage public d'une heure, soit une extinction de 22H00 à 06H30. Cette mesure permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

De même, le groupe scolaire va faire l'objet d'importants travaux de rénovation comprenant l'isolation des murs et des sols, changement de mode de chauffage, électricité, peintures, revêtements de sols...

Pour des raisons budgétaires et d'organisation, ces travaux seront réalisés dans le cadre d'un programme pluriannuel. La première tranche pourrait démarrer au courant de l'été 2023. Ces travaux seront subventionnés en grande partie par l'État et le département.

Les travaux d'aménagement du centre bourg se sont achevés à la fin du mois de mai. La rue des rameaux s'est parée d'un nouveau visage pour la plus grande satisfaction des riverains.

L'avenir de notre commune et des communes du Périgord vert se joue actuellement au travers du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Elus et habitants du territoire de la communauté de communes, ont été sollicités pour réfléchir et exprimer leurs visions des trente prochaines années. Vingt neuf habitants de St Martial de

Valette, tirés au sort, ont été invités à prendre part à une première réunion de travail sur ce sujet.

Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à un urbanisme (mobilités, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine, ...). Vos élus travaillent sur ce sujet et souhaitent voir augmenter la surface des zones constructibles afin de répondre à la demande toujours croissante de terrains à bâtir, en raison de l'attractivité de notre commune. Des projections font état d'une nette augmentation de la population à l'horizon 2030 (+ 200) en atteignant le chiffre symbolique de 1000 habitants.

Ce phénomène est déjà perceptible par le nombre de maisons vendues et l'augmentation des permis de construire depuis environ deux ans. Nous constatons l'arrivée de néo-ruraux, actifs ou retraités, venus fuir les grandes villes. Nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue dans notre commune.

Je voudrais saluer le bon déroulement des élections présidentielles et législatives et remercier la forte participation des électeurs mobilisés, conscients des enjeux démocratiques. Les mesures sanitaires se sont assouplies et nous permettent d'espérer une reprise durable des activités suspendues ou perturbées depuis deux ans. C'est ainsi que nous envisageons de renouer avec l'organisation du repas des anciens que vous êtes nombreux à appeler de vos vœux. Nous le prévoyons au mois de septembre 2022. Les heureux bénéficiaires seront prévenus en temps et heure.

Les plus jeunes ont été sollicités pour participer au fil rouge de ce bulletin consacré à la cause animale et notamment à la lutte contre les abandons qui vont se multiplier à l'approche des vacances estivales. En échange d'un dessin de leur animal préféré, ils recevront un cahier de vacances et la S.P.A de Dordogne recevra un don d'un euro par dessin. Cette opération est entièrement financée par des dons.

L'initiative de cette action revient à notre Adjoint en charge de la communication. Les récompenses et les dons seront financés sur ses propres deniers. Qu'il soit remercié pour son grand altruisme et pour son talent au service de la conception des bulletins municipaux que vous êtes toujours aussi nombreux à apprécier.

Je vous laisse découvrir les nombreux articles contenus dans cette dernière édition.

**Je terminerai en vous souhaitant de passer un bel été 2022,**

ALAIN LAGORCE



## Visite de Monsieur le Sous-Préfet



C'est avec un grand plaisir que nous avons reçu en mairie, le 20 janvier, la visite de notre sous-préfet **Monsieur Pierre BRESSOLLES**, de notre député **Monsieur Jean-Pierre CUBERTAFON** et du président de la communauté des communes du Périgord vert **Monsieur Gérard SAVOYE**.

Pour l'occasion, notre second adjoint au maire, **Monsieur Fabien Géraud**, a présenté notre école et son équipement de dernière génération ainsi que la cantine entièrement rééquipée il y a peu, le tout étant le fruit de son travail inscrit dans une démarche de longue date au service de nos petits. Monsieur le maire, **Alain Lagorce**, a présenté nos projets et les travaux en cours de réalisation.

Nous tenons à **remercier chaleureusement** nos visiteurs d'un soir de l'attention qu'ils accordent à notre modeste commune.

[HTTPS://SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE.FR](https://saint-martial-de-vallette.fr)

De nombreuses photos sont disponibles sur le site Internet de la mairie.

## COMMÉMORATIONS

### Cérémonie du 19 mars 2022 à St Martial de Valette

Le 19 mars, jour anniversaire de la proclamation en 1962 du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, la France honore les femmes et les hommes disparus lors des combats en Algérie, Maroc et Tunisie.

Il s'agira cette année de la 60e journée du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires... Pour la célébration de cet anniversaire, **Monsieur Pierre BRESSOLLES**, Sous-Préfet de l'arrondissement, était présent à la cérémonie, ce qui honore notre petite commune.

En ces temps troublés, célébrer la fin d'un conflit est toujours une joie... Nous pensons malgré tout aux horreurs en Ukraine, au rôle de notre pays dans ce

nouveau conflit dont nous ne connaissons pas à ce jour jusqu'où la folie d'un homme pourra précipiter le monde dans la tourmente.

La présence de nombreuses personnes nous a permis **d'honorer dignement ceux qui sont tombés pour la France**, ceux que la guerre a parfois traumatisé pour toujours lorsqu'ils ont eu la chance de rentrer...

*"Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères" Voltaire*





# TRAVAUX



**La visite de notre sous-préfet a été l'occasion d'aborder les travaux réalisés sur notre commune, mais également les projets qui sont les nôtres dans de nombreux domaines.**

L'école a été tout d'abord au cœur de la visite, bien entendu. Les efforts importants déjà consentis seront poursuivis par la l'isolation des sols de la maternelle, de la dernière moitié de l'école primaire ainsi que du réfectoire. Le traitement des murs, la réfection des peintures intérieures sont également prévus.

Le remplacement des moyens de chauffage est également à l'étude pour une consommation raisonnée.

La cuisine de la cantine a retenu toutes les attentions par son bon niveau d'équipement, digne d'une cuisine professionnelle. La sécurité alimentaire, et notamment le respect de la chaîne du froid ont été l'occasion de présenter la tablette tactile dont dispose la cantinière pour tracer les produits depuis leur livraison jusqu'à leur transformation.

Cet outil a retenu l'attention de M le député CUBERTAFON qui a mentionné sur sa page facebook:

*«... Enfin je tiens à tirer mon chapeau à la commune de Saint-Martial de Valette pour leur projet scolaire et notamment pour le caractère innovant*

*de leur service informatisé de restauration. Qui a dit que les communes rurales n'avaient pas d'idées ? »*

Il a été rappelé que la commune recherchait en priorité des fournisseurs locaux. C'est le cas pour la viande et pour les légumes dans une certaine mesure... en fonction des saisons.

Monsieur le Maire a présenté la dernière tranche des travaux d'aménagement du centre-bourg, la réfection de la rue des Rameaux dont les travaux ont débuté courant novembre 2021.

Le logement a été également abordé, avec le souhait de pouvoir défendre, voir étendre, les surfaces constructibles lors de l'élaboration prochaine du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Pour nous, il est important et préférable de construire sur Saint-Martial de Valette plutôt que de voir chaque matin ces files impressionnantes de voitures, occupées le plus souvent par une seule personne, qui ne font que traverser notre village en provenance de Brantôme ou d'Angoulême.

Il y a du travail sur le bassin Nontronnais, tant mieux, mais faire

vivre les gens sur nos terres nous semble une idée de bon sens en ces temps où l'écologie est un objectif majeur.

De plus, les prix des énergies fossiles, aujourd'hui et demain, devraient nous permettre de rendre du pouvoir d'achat à ceux qui décident de venir vivre chez nous.

Toujours au chapitre des projets en cours, la possibilité de réhabilitation des bâtiments de l'ancien moulin Grohier a été évoquée. Il s'agit de lancer une étude sur la création de six logements sociaux dans le moulin proprement dit. Ce projet serait entièrement financé par Périgord Habitat.

Une étude de faisabilité sera réalisée courant 2022 par les services de L'Atelier Technique Départemental (ATD.24), avec un possible commencement des travaux en 2023, 2024. Ce moulin se délabre au fil des ans et c'est une tristesse de le voir sombrer alors que la vie pourrait revenir en ce lieu géographiquement très bien placé.

Monsieur le sous-préfet s'est montré satisfait de ces échanges qui lui ont permis de connaître un peu mieux notre petite commune, ses réalisations et ses projets.

## ÉNERGIE

*En ce début d'année 2022, les travaux d'aménagement de la rue des rameaux se sont poursuivis et terminés en mai 2022 après plusieurs mois de chantier ô combien nécessaires. Nous avons pu tous constater la flambée des énergies (gaz, fioul...), nous y travaillons afin d'en réduire l'impact sur le budget, et c'est pour cela que nous avons entamé des démarches sur l'amélioration de l'isolation, le mode de chauffage et la gestion électrique sur l'ensemble de l'école. Une étude thermique a été effectuée par des thermiciens et en collaboration avec le SDE24, qui a été une base pour l'agence technique départementale qui nous a réalisé l'étude de faisabilité et calculé son coût. Nous allons choisir le cabinet d'architecte afin de lancer les appels d'offres et demander les subventions qui peuvent nous être attribuées dans ce cadre exceptionnel (DETR, conseil départemental, ADEME, CEE...). Nous espérons que les premiers travaux commenceront à l'été 2023. D'autres plus petits travaux sont prévus comme le ravalement de la sacristie et l'étanchéité du lavoir à l'entrée du bourg : travaux prévus de longue date. Notre tracteur tondeuse Kubota a fait son temps après 20 ans de bons et loyaux services, avec des réparations qui devenaient de plus en plus coûteuses. Nous avons décidé d'en acquérir, après appel d'offre, un nouveau de la marque Iseki, plus maniable et plus pratique pour couvrir les différentes parcelles communales. C'est un gros investissement de plus de 21 855€ TTC, et nous avons sollicité une demande de subvention auprès du département par le FEC (Fond Equipement des Communes).*



# JEANNE PREND SA RETRAITE !

**Un départ et une arrivée au Secrétariat de la Mairie...**

L'été dans la fonction publique est la période dévolue aux mutations. Le secrétariat de notre mairie ne déroge pas à la règle.

En effet, **Madame Jeanne-Marie DESORMES** va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er septembre 2022. Native de Saint Pardoux la Rivière, Madame Desormes a eu un parcours professionnel atypique. Elle a en effet débuté sa carrière dans l'enseignement, au Gabon et en Mauritanie.

De son séjour en Afrique, elle a gardé de bons souvenirs malgré les dangers auxquels elle et sa famille ont été exposées à l'occasion de conflits régionaux.

Abandonnant à regret ce beau continent, elle est revenue dans son Périgord natal et a décidé d'intégrer la fonction publique territoriale en occupant le poste de Secrétaire de Mairie Principale de Saint Martial de Valette à compter du 1er janvier 2000.

Elle s'est acquittée avec rigueur de toutes les tâches dévolues à ce poste et notamment en matière de comptabilité, discipline nouvelle pour cette littéraire de formation.

Élus et habitants salueront unanimement Madame DESORMES pour ses qualités humaines et professionnelles et sa très grande disponibilité.

Elle se consacrera dorénavant à ses occupations favorites que sont la lecture, la poésie, la marche et le jardinage, loin de la dématérialisation des écrits, des changements répétitifs de logiciels et des défaillances de l'informatique qui ont été son lot quotidien au cours de ces dernières années.

Sa remplaçante, **Madame Christelle LARIVIERE**, a une formation d'expert-comptable et arrive avec le grade de Rédactrice Principale de première classe. Originnaire du département du Nord, elle s'est installée en Périgord vert depuis quelques années. Secrétaire de la Mairie de Nantheuil de Thiviers, elle a souhaité postuler pour Saint Martial de Valette afin de se rapprocher de son domicile.

Elle est affectée dans notre petite commune à compter du 1er juin 2022. Pendant une période de découverte des particularités de son nouveau poste, d'une durée de deux mois, elle oeuvrera en duo avec Mme DESORMES.

Elle sera seule aux commandes le 1er août 2022 et pourra compter sur le renfort de **Madame Béatrice BERNARD**, secrétaire à temps partiel, pour ce qui est de l'urbanisme, de l'état civil, du recensement et des élections (tous les jeudis et vendredis matin).

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Larivière et espérons qu'elle se plaira dans ses nouvelles fonctions... et nous renouvelons une dernière fois nos remerciements à Madame Desormes pour ces 22 années au service de Saint-Martial de Valette.





# COMMUNAUTÉ DES COMMUNES



## DÉSORMAIS, LE RECYCLABLE C'EST EN VRAC !

### POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Parce que l'impact écologique et économique est trop important. En effet, les sacs jaunes ne sont pas recyclables, et représentent 25 000 € de dépenses chaque année, pour être finalement enfouis. De plus, en déposant vos emballages et papiers en vrac, cela permet de stocker plus de déchets dans un conteneur.

### CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE :

Déposer les emballages et papiers recyclables, en vrac, dans les conteneurs individuels ou collectifs ou dans les points d'apport volontaire.

### VOUS ÊTES CONCERNÉS SI :

- vous déposez vos déchets recyclables dans les colonnes jaunes situées sur les points d'apport volontaire ou dans un conteneur collectif jaune ;
- vous disposez d'un conteneur individuel.



Plus d'informations au SMCTOM de Nontron  
05 53 56 20 52 / smctom.nontron@wanadoo.fr



## La Fin des Sacs Jaunes

Ils ne sont plus distribués par le SMCTOM, car trop coûteux et non recyclables.

Cependant si vous en détenez encore, il vous est demandé de les réutiliser après les avoir vidés dans les bacs. Sales ou déchirés ils sont placés dans la poubelle noire

## Le nouveau sac cabas du Smctom

Il est disponible dans votre Mairie. D'une capacité de 80 litres. Il remplacera le sac jaune.

Chaque foyer qui en fera la demande, percevra un seul sac après s'être fait inscrire à l'accueil. Cette dotation est unique et donc non renouvelable. Il vous est demandé d'en prendre le plus grand soin.

## Les autres alternatives

Un sac-cabas de supermarché fera également l'affaire pour stocker vos déchets recyclables en attendant de les vider dans le conteneur jaune de votre quartier ou hameau.

Il en va de même pour les caisses de rangement en plastique,

Une caisse en carton peut également servir à stocker vos déchets recyclables.



+ SIMPLE  
EN VRAC !

En vrac, tous les emballages en carton, plastique, métal et tous les papiers : boîtes, briques, flacons, bouteilles, pots, barquettes, canettes, conserves, bouteilles, journaux, magazines, brochures.

On nous en parle souvent, trop peut-être, voici les numéros à conserver si vous avez un soucis avec votre service des eaux.

**O'PERIGORD**  
**URGENCE DÉPANNAGE - 0581913505**  
**SERVICE CLIENTS - 0581318503**  
**OPERIGORDNONTRONNAIS@SAUR.COM**

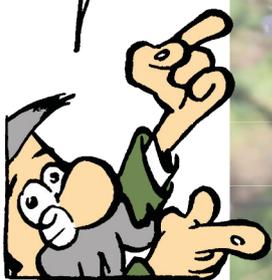
## LE SAVIEZ-VOUS?

Avec 142 agents sur l'ensemble des services et 100 pour le CIAS, sans compter les agents de droit privé, rémunérés par la régie des eaux, la communauté des communes est l'un des plus importants employeurs du territoire.

Distribué avec notre BULLETIN municipal.. De bonnes adresses !



La CCPN participe à l'arrivée de la fibre vers 2025 à hauteur de 43 933 € par année (de 2018 à 2021) et de 89 941 € (à partir de 2022 jusqu'en 2026). De son côté, plus de 450 millions d'Euros sont apportés par le département pour le développement de la fibre optique dans toute la Dordogne.





## SUPPRIMER SES VIEUX MAILS POUR PROTÉGER LA PLANÈTE

**Faire le tri dans sa boîte mail surchargée est bon pour la planète.**

Un français reçoit en moyenne 39 mails par jour. Un mail avec une pièce jointe peut émettre 19g de CO<sub>2</sub>. Une fois arrivé chez son destinataire, ce mail fera certainement parti des 90% de mails qui restent indéfiniment dans la boîte de réception.

Or, stocker un mail dans un data center pendant un an émet 10g de CO<sub>2</sub>. Ainsi, un email entraîne l'émission de 30 grammes de CO<sub>2</sub>. Et dans le monde, 281 milliards de mails sont envoyés chaque jour.

**Les data centers, ces consommateurs d'énergie !**

Si Internet était un pays, il serait le **3ème pays le plus consommateur d'électricité** après la Chine et les Etats-Unis. En effet, 4 milliards de personnes utilisent Internet quotidiennement. Or, cela coûte cher en électricité. D'abord, car il faut alimenter les devices (smartphones, ordinateurs, tablettes) et ensuite, il faut bien stocker les données quelque part.

Et plus il y a d'utilisateurs, plus il y a de données. C'est là qu'entrent en jeu les data centers.

Un data center c'est un lieu dans lequel on retrouve de grandes armoires contenant des serveurs où sont organisées, traitées, stockées et entretenues les données. On y trouve aussi des systèmes de refroidissement et d'alimentation électrique. Les data centers fonctionnent 24h sur 24 et 7j sur 7, sans aucune interruption. A savoir que 40% de la consommation électrique des data centers est utilisée uniquement pour le refroidissement de ceux-ci.

Il faut aussi prendre en compte qu'un mail envoyé, une photo ou un article publié, vont générer des doublons. Eh oui, les data centers vont doubler ces informations afin de les garder dans deux serveurs différents pour plus de sécurité. Comme ça, si l'un des serveurs tombe en panne, les informations qui y sont stockées restent accessibles via le second serveur. Malin. Mais énergivore. **En France, les data centers représentent 10% de la consommation d'électricité globale du pays.**

**Un constat énergétique alarmant**

L'économiste Daniel Thépén a d'ailleurs établi qu'un data center situé à la Courneuve, engloutit chaque année, l'équivalent des besoins en électricité d'une ville de plus de 50 000 habitants ! Or, à l'heure actuelle en Île-de-France, pas moins de 35 data centers sont recensés.

Les estimations de la consommation annuelle d'électricité des centres de données varient de 200 térawattheures (TWh) en 2018 à 500 TWh en 2020. Le chiffre le plus bas suggérerait que les centres de données consomment 1 % de l'électricité mondiale, mais ce chiffre pourrait être nettement plus élevé. Une dernière étude suggère en effet que la consommation énergétique mondiale des centres de données était de 270 TWh en 2012. Un calcul récent estime que 104 TWh seront utilisés par les centres de données de l'Union européenne en 2020....

**Les data centers : 13 % de la consommation électrique mondiale en 2030 ?**

De nouveaux data centers sont construits pour accompagner nos nouvelles pratiques, jeux, streaming ... accentuant les besoins en énergie et les émissions de CO<sub>2</sub>. Pour lutter contre la crise climatique, il importe d'améliorer l'efficacité énergétique et d'encourager la sobriété numérique.

Une étude de 2015, réalisée par Anders Andrea et Tomas Edler, fait référence. **Elle estimait la consommation des data centers à 2 % de l'électricité mondiale en 2013 et prévoyait d'atteindre les 13 % en 2030, soit la puissance de 1130 réacteurs nucléaires pendant un an.**

**Le secteur numérique, dans sa totalité, capterait 51 % de l'électricité mondiale en 2030.**

Il nous faudra bientôt de nombreuses centrales nucléaires pour stocker des données qui, la plus part du temps, ne nous servent plus... Quand regardez vous des mails reçus il y a plus de 2 ans ? Presque jamais.

Il faut donc nettoyer vos vieux mails, faire du bien à la planète et faire des économies car toute cette électricité non utilisée pour conserver des choses inutiles permettra de rendre le prix moyen de celle-ci plus raisonnable à terme.

**Supprimer 30 messages de sa boîte mail permet d'économiser l'équivalent de la consommation d'une ampoule pendant une journée !**

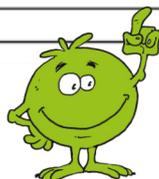


FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Dépense générales	189 480,74
charges de personnel	334 962,00
Atténuations de produit	90 000,00
Autres Charges de gestion courante	52 710,00
Charges financières	5 604,26
Charges exceptionnelles	1 500,00
Dépenses imprévues	30 000,00
Virement section investissement	107 397,00
Dotation amortissement	13 212,00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>824 866,00</b>

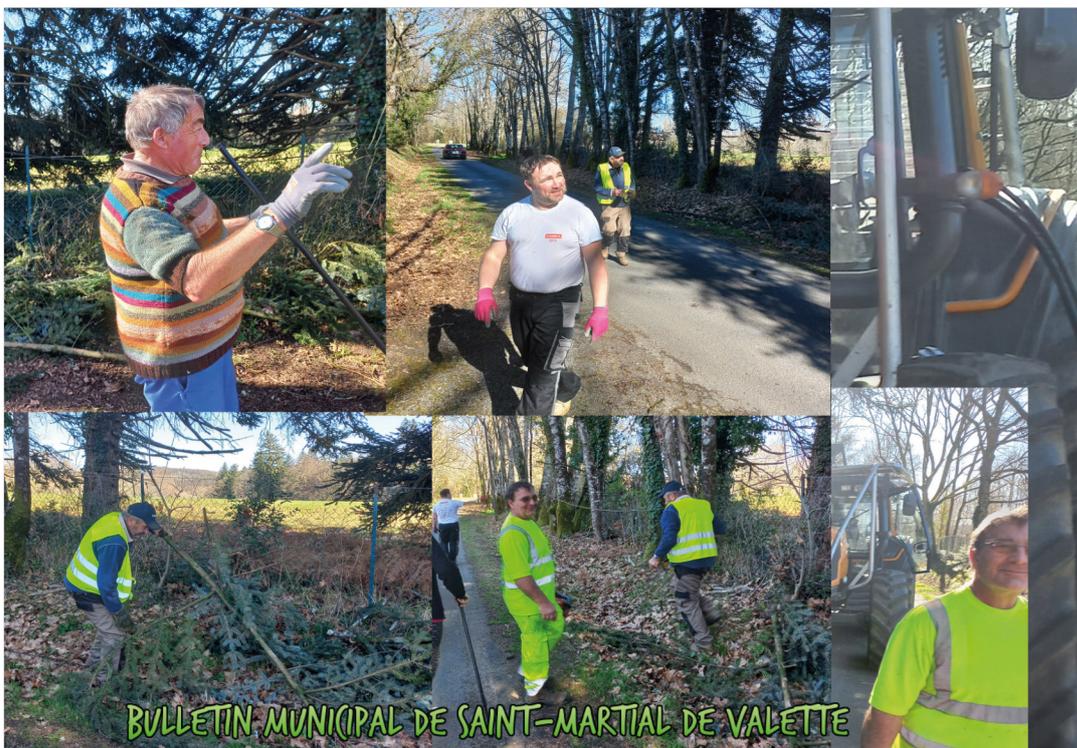
FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
Produits des services	29 627,16
Impôts et Taxes	379 219,00
Dotations et participations	188 713,00
Produits de gestion courante	20 010,00
Produits financiers	10,00
Produits exceptionnels	620,00
Report exercice précédent	206 666,84
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>824 866,00</b>

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
202004 Aménagement rue des rameaux	251 140,67
202101 matériel/mobiliers/ divers	2 260,12
202103 bâtiments communaux	6 500,00
202201 matériel/mobilier/divers	32 000,56
202202 voirie /signalisation	112 000,00
202203 Bâtiments /terrains	4 600,00
202204 travaux isolation ecole	73 633,00
2111 Terrain	1 000,00
2117 Bois et Forêts	500,00
2041582 éclairage public ZA+ boules	26 000,00
2031 schéma d'assainissement	13500,35
16 Emprunts	38 574,78
<b>Dépôts et cautionnement reçus</b>	<b>1 000,00</b>
041 2315 intégration MO + FP	13 280,52
020 dépenses imprévues	9 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>584 990,00 €</b>

INVESTISSEMENT	
RECETTES	
<b>001 excédent investissement reporté</b>	<b>159 503,22</b>
10220 FCTVA	15 440,00
024 Produit des cessions	8 123,00
202004 Aménagement rue des rameaux	122 635,00
202101 matériel/mobiliers/ divers	0,00
202103 bâtiments communaux	0,00
202201 matériel/mobilier/divers	0,00
202202 voirie /signalisation	0,00
202203 Bâtiments /terrains	0,00
202204 travaux isolation ecole	0,00
Subvention conseil départemental	2 335,80
subvention Etat DETR	3 950,00
remboursement éclairage public ZA	22 205,00
<b>Dépôts et cautionnement reçus</b>	<b>1 000,00</b>
Taxe urbanisme	4 000,34
041 2031 intégration maîtrise d'œuvre	12 445,56
041 2033 intégration frais publication	834,96
Amortissement	13 212,00
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>111908,12</b>
Virement section de fonctionnement	107 397,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>584 990,00 €</b>



## LA FIBRE AVANCE...



Il y a plusieurs années, l'adressage et la mise aux normes des adresses ont été réalisés car c'est une étape indispensable pour que les habitants puissent souscrire à un abonnement fibre. A la sortie de l'hiver, des travaux d'élagages sur certaines voies communales ont été réalisés par l'agent communal, Monsieur le Maire, un adjoint et certains bénévoles. Cette opération permettra le passage de la fibre aérienne et vous avez pu constater que depuis quelques mois le câblage souterrain est en cours d'installation sur notre commune.





De nombreux plans sont en cours d'élaboration sur notre territoire. Vos élus de Saint-Martial de Valette assistent à de nombreuses réunions aux buts divers mais qui tous se concentrent sur l'avenir de notre territoire. Nous allons vous donner les grandes lignes de trois d'entre eux afin que vous compreniez les enjeux majeurs qui se discutent.

## Un PCAET, c'est quoi ?

C'est un plan d'actions pour le climat.

Le Plan climat air-énergie territorial est un projet de développement durable ciblé sur un territoire. Il définit des grandes orientations et programme des actions opérationnelles pour les 6 ans à venir avec pour objectifs de :

- réduire les consommations de gaz à effet de serre,
- s'adapter au changement climatique,
- améliorer la qualité de l'air,
- réduire les consommations d'énergie,
- développer les énergies renouvelables.

Parallèlement au Scot qui est un outil de planification global sur une longue période et le PCAET qui agit sur la protection de l'environnement, la communauté de communes a lancé son nouveau **PLUI**.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme qui construit un projet d'aménagement à l'échelle d'un groupement de communes. Son objectif : passer d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet.

Le nouveau règlement du PLUI est structuré autour de trois axes :

- L'affectation des zones et la destination des constructions : où puis-je construire ?
- Les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères : comment prendre en compte l'environnement ?
- Les équipements et les réseaux : comment s'y raccorder ?

Pour faire face aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de pénurie de logements, le niveau communal n'est plus systématiquement le plus approprié de nos jours. Les enjeux actuels exigent que ces questions soient prises en compte sur un territoire plus vaste. Désormais l'intercommunalité est souvent l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements

**Ne pas succomber à l'écologie punitive pour ne pas freiner le développement de notre territoire tout en prenant soin de la nature... Permettre que notre commune puisse avoir des terrains constructibles supplémentaires pour que nos jeunes puissent s'installer sans faire des centaines de kilomètres par semaine pour venir travailler dans notre bassin d'emplois... Préparer l'avenir en aidant nos habitants à rénover leurs maisons afin de réduire la douloureuse facture d'électricité... Les sujets à traiter sont nombreux et nous participons... Car nous sommes tous concernés !**

## Les définitions:

Le Schéma de cohérence territoriale (**SCoT**) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables. Les schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans).

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

Le SCoT doit respecter les principes du développement durable :

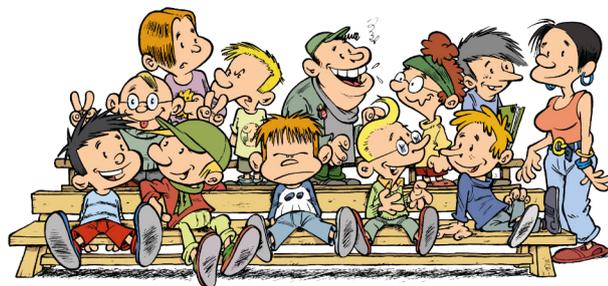
- principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ;
- principe de respect de l'environnement, comme les corridors écologiques, et de lutte contre l'étalement urbain.

Il permet d'établir un projet de territoire qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique, et les transitions écologique, énergétique, démographique, numérique...





# STOP ABANDONS AIDONS LA SPA LE JEU DE L'ÉTÉ POUR LES ENFANTS AVEC GABI ET SES AMIS



**C'est un fléau, que dis-je, une calamité !**

En France, chaque année entre 750 000 et 1 million d'animaux de compagnie sont adoptés... Ce serait formidable si, notre beau pays ne détenait le triste record du nombre d'abandons !

Nous possédons plus de 20 millions de carnivores domestiques (dont 9,3 millions de chiens et 6,5 millions de chats identifiés)... on peut donc aisément en conclure que pratiquement la moitié des foyers français détient un animal de compagnie. Malgré ce fort attachement, la France détient également le record du nombre d'abandons au niveau européen, selon la fondation 30 Millions d'Amis. Abandon sur la route des vacances, déshydratation et coup de chaleur, méconnaissance des règles quand on voyage avec un animal... L'été est une période à risque pour les animaux de compagnie et c'est pour cela que nous choisissons ce numéro du bulletin pour attirer l'attention et proposer une action.

Car à Saint-Martial de Valette nous pourrions penser que la situation n'est pas aussi grave et pourtant, **Monsieur le maire intervient bien trop souvent à son goût dans un domaine qui ne nous met pas en lumière...** et se rassurer en se disant que c'est pareil dans les communes voisines est à notre avis un argument non recevable... On oublie, on laisse se perdre un chien ennuyeux qu'on ne se presse pas de réclamer... etc.. les exemples ne manquent pas. En fait notre grande faute à tous est de ne pas voir qu'un animal n'est pas une chose que l'on jette lorsque nous n'en avons plus plus « l'usage ». C'est un être doté d'une sensibilité, de sentiments et qui mérite qu'on se comporte avec honneur et respect.

**La loi évolue afin de protéger nos compagnons à quatre pattes et en voici la démarche :** « L'abandon reflète souvent un achat ou une adoption impulsifs d'animaux de compagnie, une tendance qui s'est renforcée durant les périodes de confinement. On déplore souvent à cette occasion un manque de prise de conscience des futurs maîtres quant aux responsabilités qui leur incombent pour les 10 ou 15 années de vie de leur animal. Pour en finir avec le travers de « l'animal-objet » et mieux anticiper ses besoins une fois devenu adulte, un certificat de sensibilisation sera prochainement mis en place à destination des adoptants ou acheteurs. Ce certificat, qui pourra être signé auprès d'un vétérinaire, d'un refuge, d'un élevage ou au sein d'une animalerie, encourage les bonnes pratiques. L'adoptant sera ainsi sensibilisé aux questions de coûts, de vaccination, d'obligation d'identification d'un animal de compagnie, entre autres. Cette sensibilisation sera mise en place dès l'école élémentaire via un fascicule à destination des plus jeunes.

**En urgence**, l'état débloque 20 millions d'euros pour les refuges, maillons essentiels contre la maltraitance animale. L'État contribue également désormais au financement des campagnes de stérilisation

des animaux errants et s'est engagé à faciliter l'accès aux soins vétérinaires pour les plus démunis.

Aujourd'hui, l'évaluation de l'abandon en France relève d'estimations, dans la mesure où aucun organisme n'est chargé de cette mission. D'ici fin 2022, **un observatoire de la protection animale des carnivores domestiques sera mis en place, en lien et en toute transparence avec les associations de protection animale, afin de disposer de ressources précises.** Abandonner un animal est un acte de cruauté et de maltraitance, aujourd'hui **passible de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende.** Dans les faits, peu de procédures judiciaires aboutissent. **Un nouveau projet de loi va alourdir cette sanction**, qui prévoit d'atteindre trois ans d'emprisonnement et l'interdiction de posséder un animal de compagnie.

## LE JEU DE L'ÉTÉ POUR LES ENFANTS

AVEC GABI

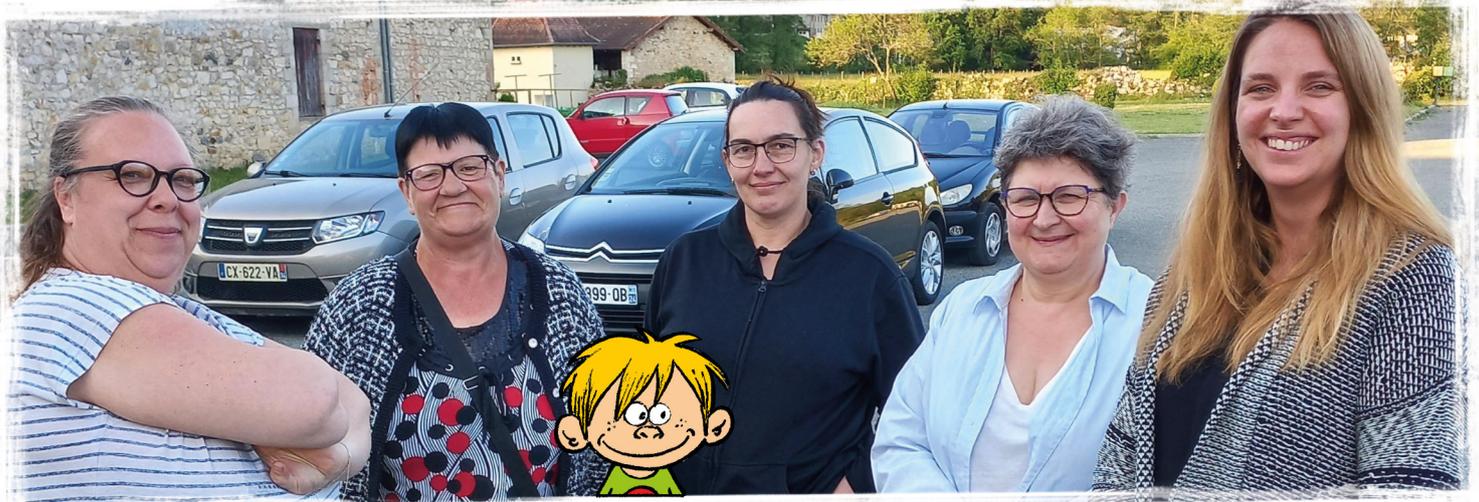
Devant l'ampleur du phénomène, **Saint-Martial de Valette** décide qu'il est grand temps que tout le monde se mobilise sur ce dossier. Nous avons donc organisé un jeu pour les plus petits, entièrement financé par des dons privés, afin de préparer les nouvelles générations tout en leur permettant de faire une bonne action. Chacun peut ainsi apporter sa petite pierre à l'édifice. Le principe du jeu est simple :

**Chaque enfant qui portera un dessin de son petit animal favori au secrétariat de la mairie avant le 31 août recevra un livre mais permettra également que chaque dessin ouvre le versement de 1 euro à la SPA.** Si plusieurs centaines d'enfants participent, plusieurs centaines d'euros iront dans les caisses de la société protectrice des animaux (*financement de donateurs de la commune et non pris sur le budget municipal*). Merci de sensibiliser vos petits car l'avenir de nos animaux de compagnie, c'est eux !

# STOP AUX ABANDONS

UN DESSIN C'EST :  
- UN LIVRE POUR TOI  
- 1 EURO POUR LA SPA





Notre école aussi se mobilise pour lutter contre l'abandon des animaux. Madame la directrice, **Bérengère Hourcade** (à droite sur la photo, les autres dames présentes s'occupent de nos petits à la cantine), et tous les enseignants, ont sensibilisé les enfants au respect des animaux et fait dessiner aux petits de toutes les classes leur animal préféré ce qui, en retour, apportera leur contribution financière de 1 euro par dessin pour la SPA. Et pour que leur travail soit récompensé à sa juste valeur, **chacun recevra un cahier de vacances tout beau tout neuf**, offert par vos conseillers municipaux, avant de partir profiter de congés d'été bien mérités... mais studieux !



En attendant, nous venons de recevoir les cahiers pour les petits et, d'ici à ce que ce numéro soit distribué dans vos boîtes, chacun aura reçu son cadeau. **Pour les futurs joueurs (jusqu'à 13 ans), qui découvriront notre dossier destiné à aider la SPA pendant l'été ou parce qu'ils ne sont pas de notre école, ils ont jusqu'au 31 août pour porter leur petit dessin à la mairie (sans oublier de mettre leur nom et leurs coordonnées au dos du petit chef-d'oeuvre).**



Pour l'année scolaire 2022/2023, l'école accueillera en prévisionnel 103 élèves. Cet effectif est relativement stable et repart de la façon suivante :

## Le menu des petits chefs

Nous avons récemment rencontré les parents d'élèves au sujet de notre cantine scolaire. Nous leur avons présenté les résultats d'un questionnaire soumis aux petits et les débats se sont alors engagés autour de l'organisation des repas et les différents services apportés lors de la pause déjeuner. Nous voudrions remercier chaleureusement les employés communaux (reçus quelques semaines auparavant) ainsi que tous les parents qui ont accepté de prendre un peu de leur temps afin de permettre la continuité apaisée de ce moment privilégié pour les petits.

Cycle	Section	Nombre d'élèves déjà inscrit	Nombre de nouvelles inscriptions	Total
1	Toute Petite Section		0	0
	Petite Section	0	6	6
	Moyenne Section	17	2	19
	Grande Section	8		8
2	CP	9		9
	CE1	12		12
	CE2	11		11
3	CM1	17		17
	CM2	8		8
1 / 2 / 3	ULIS	11	2	13
<b>Total prévisionnel d'élèves</b>		<b>92</b>	<b>10</b>	<b>103</b>

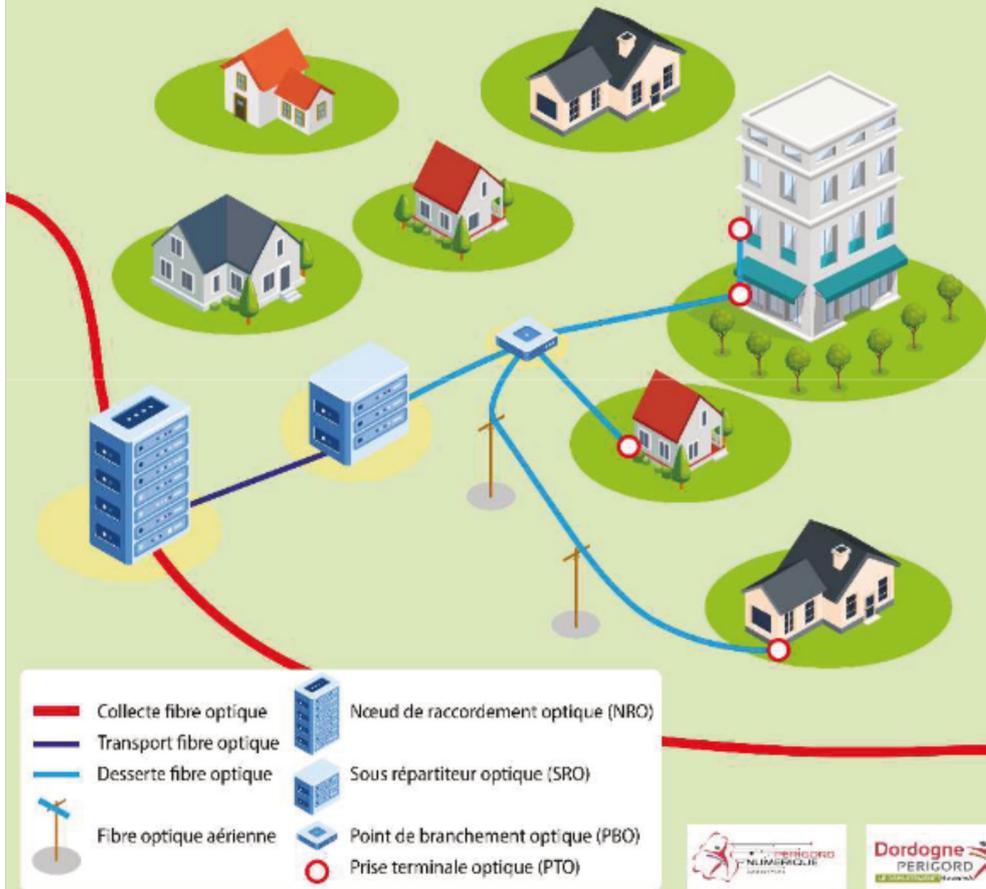
Sortie de l'école : 11 élèves partant sur le collège.

Dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le Covid et afin de répondre à la demande des inspections académiques, des capteurs de CO2 ont été installés dans toutes les salles de classes et cantine en début d'année. Lorsque ceux-ci sonnent, il faut renouveler l'air de la pièce.

# PÉRIGORD NUMÉRIQUE, (C'EST QUOI?)



## Comment le très haut débit arrive dans vos maisons



C'est en 2014 que nous observons la création du tout nouveau Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN)...

Périgord numérique c'est d'abord une forte implication de toutes les collectivités et de fait, un champ d'action qui englobe le numérique dans son ensemble sur tout le territoire afin d'anticiper et réaliser les évolutions nécessaires nous permettant d'aborder ce nouveau siècle totalement informatisé dans de bonnes conditions. **L'objectif premier est l'accès au THD (très haut débit)** pour tous et partout allant de l'infrastructure vers l'usage et construire le réseau public de fibre optique (FTTh)... Mais Périgord numérique ce n'est pas que cela et nous reviendrons prochainement sur le sujet. Voici une petite carte donnant les grandes lignes des infrastructures en cours de déploiement.

# LES PHOTOS DE NOS ANCIENS

Voici une photo de notre école en 1954... Pour retrouver quelques amis, cousins ou connaissances.

## HISTOIRE DE SAINT-MARTIAL DE VALETTE



Par Gérard Baylet

Saint Martial de Valette Classe 1954/1955

- N°1=Pierre RASSINOU---N°2=Michel PARACHOU---N°3=Jean-Marie TARRADE---N°4=Michel GAY  
 N°5=Jean-Pierre BOUTET---N°6=Michel MERCIER---N°7=Jeannot TRUFFIER---N°8=Danielle MALLET---N°9=Yvette GIRY  
 N°10=Marie THOMAS---N°11=Edith BERNARD---N°12=Yannik ROUXEL---N°13=Jean-Pierre LASRET---N°14=Marcel DELAGE  
 N°15=Gisèle ROYE---N°16=Jean-Louis DUMONTET---N°17=Josette MARTY---N°18=Claudette MALLET  
 N°19=Anne-Marie DOGNON---N°20=Jeannine BOUSSARIE---N°21=Monique HIVERT---N°22=Paulette TAMISIER  
 N°23=Danielle ROUXEL---N°24=Danielle AGARD-LAROCHE---N°25=Josette VIGNAUD

## Mon village est beau la nuit

PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 30 MAI 2022, LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ DE RÉDUIRE LA DURÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOIT DE 22H00 À 06H30 AU LIEU DE 22H30 À 06H00. L'ÉCONOMIE RÉALISÉE REPRÉSENTE 460 HEURES DE FONCTIONNEMENT ANNUEL POUR LES 130 POINTS LUMINEUX INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE. LE RÉGLAGE DES HORLOGES PILOTANT LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SERA RÉALISÉ PAR LES TECHNICIENS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE (SDEZA) DANS LE COURANT DE L'ÉTÉ. UN PANNEAU INFORMANT LA POPULATION DE CETTE MESURE SERA PLACÉ SOUS LES PANNEAUX D'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION.



### UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE

La lumière intrusive impacte le sommeil et dérègle le rythme biologique (insomnies...).

Environ 20% des français déclarent être gênés par l'éclairage public.

**INSÉCURITÉ IDÉES REÇUES**

Contrairement à ce que l'on peut penser, l'extinction de nuit n'engendre pas une augmentation des cambriolages, agressions ou accidents de la route...

- 80% des faits ont lieu en journée (cambriolages, vols de véhicules...)
- Sur une voie non éclairée : ralentissement naturel et meilleure visibilité des autres véhicules.

### UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

28% des vertébrés  
64% des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit

La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit.

- La lumière perturbe :
- leurs cycles de vie
  - leur comportement,
  - leurs déplacements
  - leur alimentation

La lumière artificielle est conçue exclusivement pour les humains et leur vision.

## PROJET DE NAVETTE



Par deux fois nous avons sollicité l'avis des habitants via l'utilisation de sondages, puis au moyen de bulletins d'inscriptions dans le bulletin municipal, au sujet de la mise en place d'une navette permettant de desservir les commerces et services aux alentours.

Malheureusement nous n'avons eu que quatre réponses positives, ce qui nous contraint à abandonner ce projet pourtant souvent réclamé dans vos mails et sur les réseaux sociaux... Comme quoi, ceux qui parlent ne sont pas toujours ceux qui ont besoin des choses qu'ils demandent...

Nous vous consulterons prochainement sur d'autres projets, en espérant, cette fois-ci, que nos initiatives rencontreront le souhait véritable de nombreux Saint-Martialis.

vos conseillers départementaux  
du canton Périgord Vert Nontronnais

## Juliette NEVERS et Pascal BOURDEAU

vous accueillent à leur permanence à partir du 29 avril 2022  
puis chaque dernier vendredi du mois de 17h à 19h à :

**Unité territoriale de Nontron**  
place du Champ de Foire

Pour prendre rendez-vous :  
06 89 84 28 09

[j.nevers@dordogne.fr](mailto:j.nevers@dordogne.fr) [p.bourdeau@dordogne.fr](mailto:p.bourdeau@dordogne.fr)

## LE CHENIL DE LA DORDOGNE À SAINT-MARTIAL DE VALETTE

Voici une bonne adresse lorsque vous partez en vacances et que vous désirez qu'on s'occupe avec sérieux de vos compagnons.

POUR JOINDRE LE CHENIL: 05 53 60 73 11

## La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-MARTIAL DE VALETTE

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Couple de chats  
Gestation : 60 - 66 jours

1<sup>ère</sup> année  
12 chats

2<sup>ème</sup> année  
144 chats

3<sup>ème</sup> année  
1 728 chats

4<sup>ème</sup> année  
20 736 chats



# ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

"(C'EST N'ÊTRE BON À RIEN DE N'ÊTRE BON QU'À SOI." VOLTAIRE



L'association **Trajectoires** a pour objet d'initier, de développer et de mettre en œuvre toute initiative contribuant à l'insertion professionnelle des publics de plus de 26 ans, qu'ils soient **en recherche d'emploi, de formation ou de reconversion professionnelle** sur le territoire des quatre Communautés de Communes du Haut Périgord. Elle évolue dans le cadre du dispositif Européen **PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)**.

### Publics concernés :

Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minimas sociaux, femmes, seniors, personnes handicapées ou souffrant d'une affection de longue durée, personnes de niveau de qualification égale ou inférieure à 3 (CAP-BEP), personnes vivant dans des zones rurales prioritaires, ressortissants de pays tiers, demandeurs d'asile, personnes placées sous-main de justice.

Le **PLIE** du Haut Périgord s'adresse uniquement aux habitants des quatre Communautés de Communes du Haut Périgord orientés par : Le Pôle Emploi (Agences de Nontron, Thiviers, Périgueux Change),

les Unités Territoriales de Nontron et Ribérac, les Associations d'aide à l'insertion professionnelle, les collectivités locales ou par une intégration volontaire de la personne.

Les coordonnées de l'association **Trajectoires**:  
**Directeur** : Xavier Guibert [trajectoires.xg@orange.fr](mailto:trajectoires.xg@orange.fr)  
07.84.56.08.95

**Conseillère en Insertion** : Marlène Gaudou  
[trajectoires.mg@orange.fr](mailto:trajectoires.mg@orange.fr) (accompagnement sur le Périgord Nontronnais et Dronne et Belle)  
Place Paul Bert 24300 Nontron  
05.53.56.18.32

**Conseillère en Insertion** : Maryse Farant  
[trajectoires.mf@orange.fr](mailto:trajectoires.mf@orange.fr) (accompagnement sur le Périgord Limousin et l'Isle Loue Auvézère)  
Maison des Services 24800 Thiviers: 05.53.62.47.91



Nous avons donné des produits de première nécessité à l'association AURORE pour deux familles en provenance d'Ukraine qui s'installent à Nontron. Soyez les bienvenus... Pensée fraternelle.

Malgré nos petits moyens, voici la liste des associations que notre commune soutient financièrement en 2022:

- AMICALE DONNEURS DE SANG
- AMICALE LAIQUE DE ST MARTIAL
- ASSO LES CHATS
- ASSO SPORT NONTRONNAIS FOOT
- COOP SCOLAIRE
- CROIX ROUGE
- ECOLE DE RUGBY
- LE CHENIL ST MARTIAL
- LIGUE CONTRE LE CANCER
- PETANQUE ANGLAISE
- FOLIA MUSICA
- RESTOS DU CŒUR
- SECOURS CATHOLIQUE
- SECOURS POPULAIRE
- TELETHON



"J'AI FAIT UN PEU DE BIEN, (C'EST MON MEILLEUR OUVRAGE." VOLTAIRE 14





Voici une nouvelle grille de mots croisés dont les résultats seront publiés sur le site de la commune en aout... Si vous complétez et rapportez cette grille en mairie avant la publication des réponses, vous gagnez l'un des romans de l'été ! À vos stylos !

## BONNES ADRESSES

RESTAURANT LE PÉRIGORD  
SAINT-MARTIAL DE VALETTE  
05 53 60 32 36

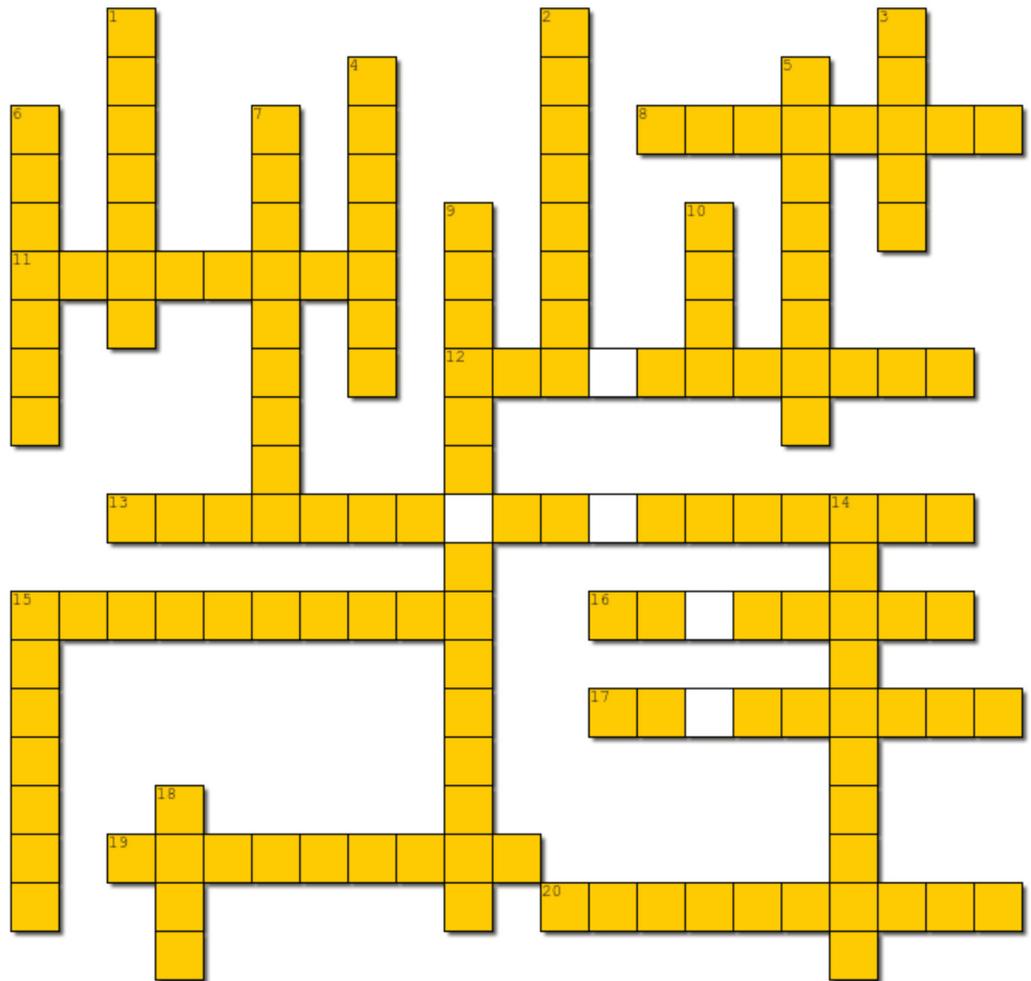


Si vous disposez de vieux livres sur le Périgord, nous sommes preneurs !  
Contactez la mairie...

## ON EN PARLE...

Dans son nouveau bulletin, la communauté de communes s'engage à communiquer autour de ses grands projets, dont la ZAE de Saint-Martial de Valette. Nous saluons cet engagement formel et sommes à la disposition de la communauté pour participer à toute initiative qui tendrait à faire un peu parler de notre commune. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce dossier.

**SAINTE-MARTIAL-DE-VALETTE**



### Horizontal

8. En voie de disparition mais dont la rue est toujours là
11. Claude Lanzmann aimerait cette rue
12. Lieu dit d'un début de calvitie
13. Association à qui on ne fait pas prendre de l'eau pour du champagne
15. Pour y passer de belles vacances
16. Avant la numérotation des rues la moitié du centre-ville portait cette adresse
17. Porte le nom d'un lieu ou l'on se cache
19. Autre nom d'Arnaud de Lustrac
20. Pour des vacances paisibles dans un cadre confortable

### Vertical

1. Une belle y fait carrière à Abjat
2. Rue de ceux qui ne sont pas toujours en vacances...
3. Maire de la commune voisine de Lussas-et-Nontronneau
4. Porte drapeau de nos cérémonies du souvenir
5. En occitan je suis au bord de l'eau
6. Nom de noble ou d'écuyer en Périgord
7. Route chargée les matins quand on embauche
9. Les lettres et les blés
10. Coule dans le village
14. Rue des diamants du Périgord
15. Fleur jaune, plante commune en Dordogne
18. Mois de la fin d'une guerre et dans le nom d'une place



LES MOTS  
CROISÉS DE  
**MAMIE  
LULU**



SAINTE-MARTIAL DE VALETTE  
EN PÉRIGORD VERT

Si vous connaissez quelqu'un qui, par mégarde, n'a pas reçu ce bulletin, faites le nous savoir et nous réparerons cette erreur de distribution.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Nous distribuons avec ce bulletin municipal un stylo orné de notre petit blason... en espérant que cela vous permette de jouer toujours plus nombreux à nos petits jeux...

Ce stylo vous est offert par vos conseillers municipaux et n'est aucunement payé avec vos impôts ! C'est dit... 15

